

ASSOCIATION FRANCAISE DE CLASSE «M» Championnat de France de Classe MARBLEHEAD 2019

Mode de sélection

Le Championnat de France de classe Marblehead 2019 se déroulera du 7 au 11 novembre 2019 sur le plan d'eau de Bordeaux Lac à BORDEAUX. Il sera organisé en collaboration avec le Club de Voile BORDEAUX LAC (CVBL).

Le présent document vise à définir le déroulement et le mode de sélection de l'épreuve.

Déroulement de l'épreuve:

1. Le Championnat de France de Classe Marblehead se courra selon le système de course HMS.
2. Le nombre de concurrents est limité à 62 (correspondant à un maximum de 4 flottes de 20 bateaux avec 6 bateaux montants et descendants. (voir système HMS).

La sélection se fera de la manière suivante:

- Pour les licenciés FFVoile classés au classement national FFV des coureurs (CNC) du 28 novembre 2018:
 - Inscription en ligne préconisée et envoi du règlement des frais d'inscription et des repas éventuels au CVBL avant le 8/10/2019, cachet de la poste faisant foi et être à jour de l'adhésion à l'association française de la classe M.
 - Parmi les dossiers complets, les 52 premiers classés seront sélectionnés.
- Pour les compétiteurs appartenant à une autre autorité nationale de WORLD SAILING (WS):
 - Inscription en ligne préconisée et envoi du règlement des frais d'inscription et des repas éventuels au CVBL avant le 8/09/2019, cachet de la poste faisant foi et être à jour de l'adhésion à l'association nationale de la classe M.
 - 10 places sont réservées au 1^{er} tour.
 - Parmi les dossiers complets, les 10 meilleurs classés au dernier championnat du monde de la classe Marblehead (BIBLIS 2018) seront sélectionnés. A défaut, selon l'ordre d'arrivée de leur dossier complet au CVBL.

A la clôture des inscriptions pour les candidats appartenant à une autre autorité nationale de WS, le nombre de places supplémentaires pour les licenciés FFVoile sera affiché sur le site Internet de l'épreuve le 9/09/2019.

La liste des coureurs sélectionnés ainsi que la liste d'attente éventuelle sera affichée sur le site Internet de l'épreuve le 9 octobre 2019.

Si à l'issue de cette sélection il reste des places vacantes dans la limite de 62 inscrits, dans un premier temps, des licenciés FFVoile classés au CNC du 8 octobre 2019 pourront être admis sous réserve de l'accord de l'association Française de Classe M et du CVBL.

Enfin, si la limite de 62 inscrits n'est toujours pas atteinte, des candidats d'une autre autorité nationale WS pourront être retenus jusqu'au 20/10/2019 minuit.

Michel BRUN
Président de l'association Française de la classe M